

Protocole de candidature au Conseil Municipal Enfance-Jeunesse

Pour être candidat au CMEJ il faut :

- Avoir entre 11 ans et 18 ans (avoir 11 ans dans l'année possible).
- Être inscrit en CM2, 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
- Habiter à Saint-Rémy-Lès-Chevreuse

Si ces conditions sont remplies vous pouvez candidater !

Une élection aura lieu à l'ENVOL et à La NORIA au mois d'Octobre 2023.

Les étapes à suivre pour déposer votre candidature :

- Remplir le formulaire de candidature.
- Ecrire une feuille avec motivations et projets, signée par le candidat, avec son NOM et Prénom (10 lignes max écrites à la main ou 5 dactylographiées) sur format A4 avec ou sans photo.
- Remplir l'autorisation parentale signée par un responsable légal.
- Remplir le droit à l'image signé par un responsable légal.
- Remplir la charte du conseiller (cocher et signer).

→ Les documents nécessaires pour candidater sont disponibles à l'Envol, à la Noria ou à la mairie en version papier ou alors sur le site internet de la ville.

Les dossiers de candidatures seront disponibles à partir du 30 août 2023, 6 semaines avant les élections.

Le dernier moment pour soumettre sa candidature sera le 27 septembre 2023, soit deux semaines avant les élections.

Ensuite aura lieu une campagne électorale avec des affiches réalisées par les candidats afin de récolter le plus de voix possibles.